



MENTION

METIERS DU BTP : GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION

PARCOURS

GEOLOGIE DE L'AMENAGEMENT

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



Taux d'insertion
à 18 mois : 89%
à 30 mois : 100%

Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



■ En emploi

□ En recherche d'emploi

■ Autre

(dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Animateur Qualité Sécurité Environnement Industrie pour la région Centre Val de Loire
- Dessinateur projeteur en infrastructures routières
- Géomètre

- Géomètre photographe
- Relecteur correcteur
- Sondeur

- Sondeur geotechnicien
- Technicien de laboratoire
- Technicien géomatique, surveillance et bases de données après mine

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 9



■ Tout à fait

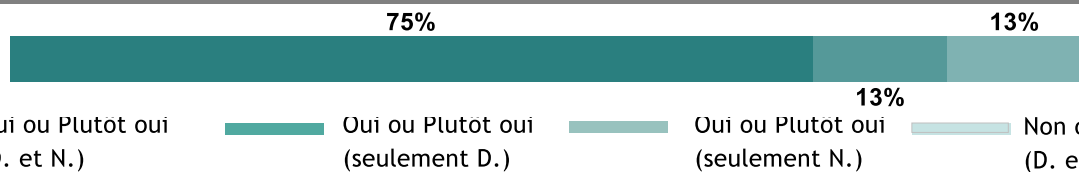
■ Plutôt oui

■ Plutôt non

■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 8



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.)

■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.)

■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.)

■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 9

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 22 %

Suite à un stage 22 %

Agence d'intérim 11 %

Candidature spontanée 11 %

Concours de la fonction publique 11 %

Création de mon entreprise/activité 11 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

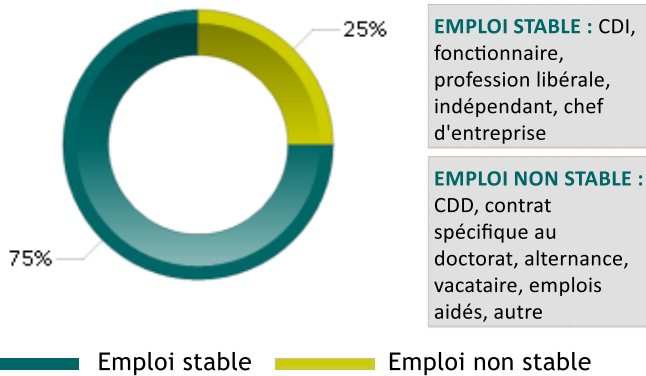
Nombre de réponse(s) : 11



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

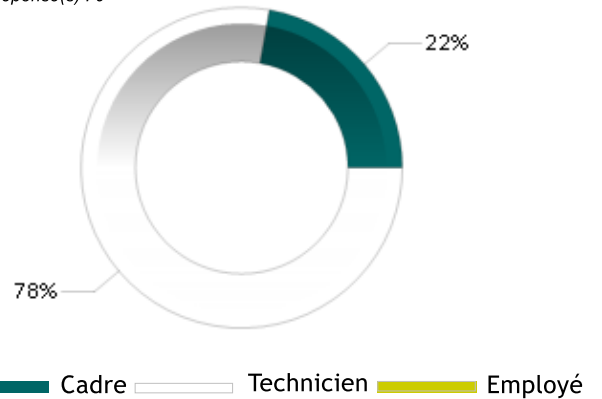
Nombre de réponse(s) : 8



Emploi stable Emploi non stable

Statut

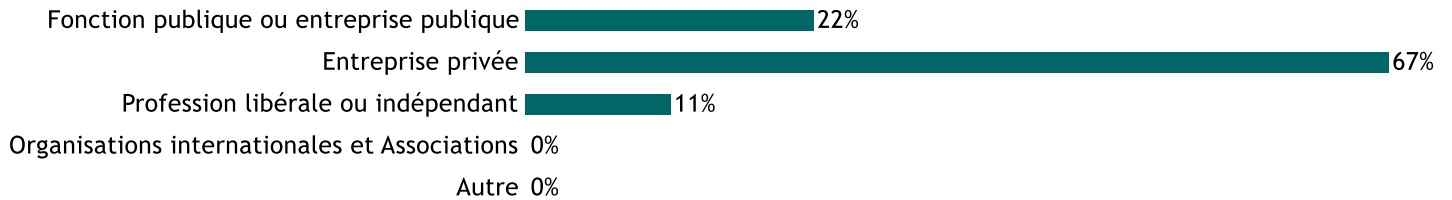
Nombre de réponse(s) : 9



Cadre Technicien Employé

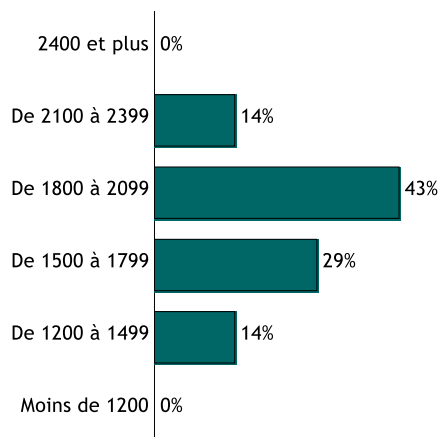
Employeur

Nombre de réponse(s) : 9



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 7



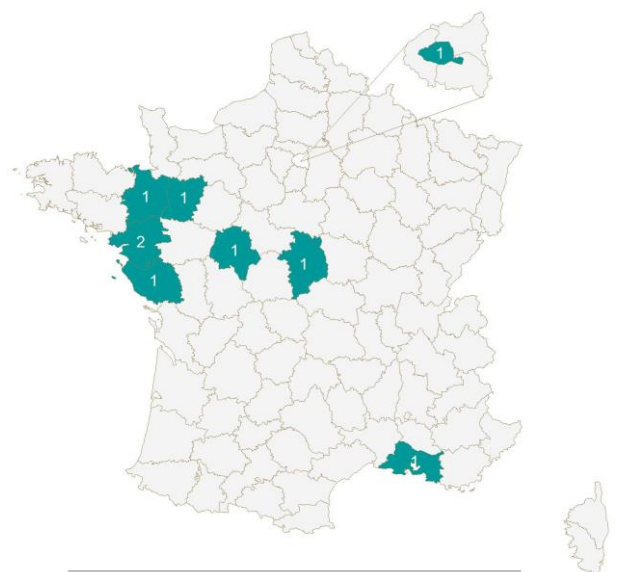
Salaire médian : 1875 euros

Salaire moyen : 1848 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 9



Emplois à l'étranger: 0